



# Échos Phytosanitaires

Société de protection des plantes du Québec  
Quebec Society for the Protection of Plants

Bulletin des membres de la SPPQ

Numéro 80, novembre 2015

## Mot de la présidente



Bonjour chers membres! Me voilà enfin devant l'une de mes premières obligations en tant que nouvelle présidente de la SPPQ...écrire le Mot de la présidente du bulletin des membres! Et croyez-moi, ce n'est pas chose facile. Je me questionne sur ce que j'ai envie d'accomplir durant mon mandat et de quelle façon je pourrai contribuer à faire rayonner notre société. Mais le chemin est déjà bien tracé, alors je n'ai

aucun doute que l'avenir de la SPPQ soit bien assuré. Parmi les dossiers prioritaires, notons entre autres qu'un groupe de travail devrait être mis sur pied afin d'amorcer une réflexion importante sur l'avenir de Phytoprotection.

Par ailleurs, je souhaite remercier la présidente sortante, Sylvie Rioux, pour sa grande implication et son excellent travail qu'elle a effectué durant son double mandat de présidente. Des changements importants ont été initiés au cours des deux dernières années, que ce soit la refonte du site internet ou les ajouts apportés aux règlements et Sylvie a su porter ces dossiers de façon efficaces. J'en profite aussi pour vous présenter votre nouveau conseil d'administration qui a été élu le 18 juin dernier lors de l'assemblée générale annuelle :

Sylvie Rioux (CEROM), présidente sortante et responsable du comité Futurs congrès, Benjamin Mimee (Agriculture et Agrolimentaire Canada), vice-président, Vicky Toussaint (Agriculture et Agrolimentaire Canada), secrétaire, Pierre-Antoine Thériault (MAPAQ), trésorier, Valérie Gravel (Université McGill), directrice et responsable du comité de la Fondation SPPQ, Pier-Olivier Carrière-Pagé (Ministère des forêts, de la faune et des parcs), directeur et responsable du comité Promotion et recrutement, Anne-Frédérique Gendron-St-Marseille (Agriculture et Agrolimentaire Canada), directrice étudiante et membre du

## DANS CE NUMÉRO

- **Mot de la présidente**
- **Mot de la rédaction**
- **Rapport du 107<sup>e</sup> Congrès annuel de la SPPQ 2015**
- **L'entrepôt de Phytoprotection est maintenant vidé**
- **Les controversés « néonicotinoïdes »: pour en savoir d'avantage**
- **Les collections sortent du placard!**
- **Date de tombée du bulletin**
- **Cahier spécial: Procès-verbal de la 107<sup>e</sup> assemblée générale annuelle**

comité Promotion et recrutement, Hervé Van der Heyden (Phytodata), directeur et membre du comité Promotion et recrutement, Guy Bélair (Agriculture et Agrolimentaire Canada), directeur et responsable du comité des Échos phytosanitaires, Josyane Lamarche (Ressources naturelles Canada), directrice et responsable du comité de la bourse étudiante et concours, Claude Guertin (INRS), rédacteur en chef de la revue *Phytoprotection*.

Les 17 et 18 juin dernier avait lieu au Château Mont-Sainte-Anne à Beaupré notre congrès annuel qui avait pour thème « SPPQ moléculaire : la révolution génomique au service de la phytoprotection. ».

## Mot de la rédaction

Je peux vous dire sans trop me tromper que ce fût un succès sur toute la ligne! Des conférenciers hors pair, des étudiants en grand nombre, un lieu enchanteur, une température magnifique, quoi demander de mieux? Pour ceux qui auraient manqué cet évènement, je vous invite à lire le rapport du 107<sup>e</sup> Congrès annuel de la SPPQ 2015 présent dans ce numéro des *Échos* ou de vous rattraper en assistant au prochain congrès qui sera conjoint avec la Société d'entomologie du Québec et qui se tiendra à l'automne 2016. Celui-ci portera sur les nouvelles technologies proposées par les compagnies dont les OGM, le *Bt* et les pesticides systémiques dans une perspective de lutte intégrée. D'ici là, je vous souhaite un magnifique automne remplie de belles couleurs et des récoltes en abondance!

Votre présidente

Julie Bouchard

La saison estivale ayant été bien remplie pour tout le monde, cette 80<sup>ème</sup> édition des Échos Phytosanitaires arrive avec l'automne. Un vent de renouveau a soufflé sur le congrès annuel de la SPPQ 2015 et nous espérons que ce bulletin de rentrée vous donnera envie à tous de contribuer au prochain numéro!

Puisque ce sont vos contributions qui enrichissent les échos phytosanitaires, nous attendons avec enthousiasme vos textes, articles, nouvelles et annonces, et même dessins pour le prochain numéro. Faites-nous les parvenir par courriel à :

[agathe.vialle@biopterre.com](mailto:agathe.vialle@biopterre.com)

et/ou

[guy.belair@agr.gc.ca](mailto:guy.belair@agr.gc.ca)

Et n'hésitez surtout pas à nous faire connaître vos suggestions et commentaires!

Guy Bélair et Agathe Vialle



La 107<sup>e</sup> réunion annuelle de la Société de protection des plantes du Québec (SPPQ) a eu lieu les 17 et 18 juin 2015 au Château Mont-Sainte-Anne à Beaupré. Cette année, la SPPQ, en collaboration avec Génome Québec, a présenté un congrès sous le thème : « SPPQ moléculaire : la révolution génomique au service de la phytoprotection. ». Le congrès a été un succès : 77 personnes ont assisté à une ou l'autre des deux journées et celles-ci ont eu droit à 15 conférences et communications scientifiques, ainsi qu'à 15 présentations étudiantes. Encore cette année, l'évènement est accrédité comme formation par l'Ordre des Agronomes du Québec.



*Présentation de Philippe Tanguay (Ressources Naturelles Canada)*

La première journée débuta par un symposium sur la génomique et la protection des plantes qui réunissait plusieurs chercheurs de renom. La conférence d'introduction présentée par Philippe Tanguay (Ressources naturelles Canada) nous a permis de bien intégrer le vocabulaire des sciences « omiques » et l'utilisation que la phytopathologie peut en faire avec des exemples concrets. André Lévesque (Agriculture et Agroalimentaire Canada) a parlé de l'utilisation des technologies de détection dans la prévention des maladies des plantes et comment elles jouent un rôle essentiel en matière de réglementation. Le symposium s'est poursuivi avec Étienne Yergeau (Conseil national de recherches) qui nous a entretenu de la manipulation du microbiome des plantes dans le but d'augmenter la productivité agricole tout en réduisant les besoins de fertilisants, les maladies, la pollution et les émissions de gaz à effet de serre et nous a présenté ses récents travaux sur la phytoremédiation de sols pollués et l'augmentation de la productivité du blé canadien. François Belzile (Université Laval) a poursuivi avec une présentation traitant de la résistance de variétés de soya à la sclérotiniose en identifiant des régions génomiques qui sont fortement associées à la résistance à cette maladie. La journée s'est continuée avec Richard Hamelin (Ressources naturelles Canada) qui a mis en évidence l'importance de définir le profil génomique des agents pathogènes et insectes ravageurs des forêts afin de pouvoir développer des outils de détection et de surveillance plus performants et plus précis. Pour sa part, Peter Moffett (Université de Sherbrooke) a exposé les mécanismes moléculaires de défense contre les virus chez les plantes. Puis, le symposium s'est conclu avec une présentation de Suha Jabaji (Université McGill) traitant des processus métabolomiques dans les plantes comme étant une composante importante de la résistance physiologique et biochimique aux maladies.



Présentation de André Levesque (Agriculture Agroalimentaire Canada)



Présentation de Richard Hamelin (Ressources Naturelles Canada)

Le congrès s'est poursuivi avec deux sessions concomitantes de communications étudiantes. Ainsi, cette année, dans le cadre du concours W.E.-Sackston, deux bourses ont été remises aux deux meilleures communications étudiantes. Les gagnantes sont Anne-Frédérique Gendron St-Marseille (Agriculture et Agroalimentaire Canada) et Audrey-Anne Durand (INRS-Institut Armand-Frappier). Le projet de Mme Gendron St-Marseille consistait à l'utilisation du génotypage par séquençage pour l'identification de polymorphismes nucléotidiques simples associés aux phénotypes (HG types) du nématode à kyste du soya. Puis, Mme Durand nous a présenté la caractérisation du microbiome associé au dendroctone du mélèze pour le développement de nouveaux outils de lutte biologique.



*Comité d'évaluation de la session I des communications étudiantes accompagné de la gagnante. De gauche à droite : Patrice Audy, Josyane Lamarche, Guillaume Bilodeau et Anne-Frédérique Gendron St-Marseille*



*Comité d'évaluation de la session II des communications étudiantes accompagné de la gagnante. De gauche à droite : Agathe Vialle, Martin Laforest, Jean-Philippe Légaré, Guy Bélair, Audrey-Anne Durand et Josyane Lamarche*

Comme à l'habitude, la deuxième journée du congrès a été dédiée aux communications scientifiques. Des présentations de qualité touchant des sujets variés. Gérard Gilbert, phytopathologiste au MAPAQ, conclue les présentations du congrès avec une dernière présence avant son départ à la retraite! Un mot spécial lui a été adressé de la part de Danielle Bernier vue sa grande implication dans le domaine de la pathologie ainsi qu'à la SPPQ.

L'encan silencieux et le banquet se sont tenus au sommet du Mont-Sainte-Anne avec une vue panoramique du fleuve et de l'île d'Orléans. Encore une fois, de généreux donateurs ont permis à l'encan silencieux d'avoir un grand succès en offrant divers objets qui ont été mis en vente au profit de la Fondation de la SPPQ : un plant de pin blanc, un plant d'érable à sucre, trois plantes annuelles en pot, trois toiles peintes en hommage à Pierre O. Thibodeau et offertes par Guy Bélair et un forfait d'une nuitée au Château Mont-Sainte-Anne. Un montant de 556\$ a été amassé.



*Photos prises au sommet du Mont-Sainte-Anne*



*Danielle Bernier a offert des plantes annuelles en pot pour l'encan silencieux.*



*Guy Bélair accompagné d'Éric Leblond, fier d'avoir remporté la mise pour cette magnifique toile faite en hommage à Pierre O. Thibodeau.*

La soirée s'est poursuivie avec la remise des prix, dont la bourse étudiante de la SPPQ. Neuf étudiants poursuivant leurs études aux cycles supérieurs ont soumis leur candidature. La grande gagnante est Martha Nigg, étudiante au doctorat à l'Université Laval sous la direction de Louis Bernier. Son projet porte sur l'étude des phases de croissance levuriforme et mycélienne du champignon responsable de la maladie hollandaise de l'orme. Cette année, un nouveau concours de vulgarisation scientifique appelé SPPQ<sup>180</sup> a été mis sur pied. Le concours visait la diffusion de vidéos étudiantes d'une durée maximale de 3 min. (180 secondes) présentant au grand public un projet de recherche relié à la phytoprotection. Quatre vidéos ont été soumises et deux prix ont été offerts aux meilleures présentations. Le premier prix (750\$) a été attribué à Marine Vautier et le deuxième prix (250\$) à Michaël Sabeh.



*Le comité d'évaluation du concours SPPQ<sup>180</sup> et les 2 gagnants.  
De gauche à droite : Guy Bélair, Patrice Audy, Josyane Lamarche, Marine Vautier,  
Benjamin Mimee, Michaël Sabeh et Pierre-Antoine Thériault.*

## Résumé du projet de doctorat de Martha Nigg, gagnante de la bourse étudiante de la SPPQ 2015



Gagnante de la bourse étudiante, Martha Nigg

### Génomique fonctionnelle de la transition levure-mycélium chez le champignon phytopathogène *Ophiostoma novo-ulmi* et impacts du dimorphisme sur le développement de la Maladie hollandaise de l'orme.

Directeur : Louis Bernier ; Co-directeur : Christian Landry

En Amérique du Nord, l'espèce végétale *Ulmus americana* L. (orme blanc d'Amérique) est largement utilisée comme arbre d'ornement et d'ombrage dans les villes. Malheureusement, elle est hautement sensible à la maladie hollandaise de l'orme (MHO), l'une des maladies végétales les plus dévastatrices connues dans l'hémisphère nord. Au cours du dernier siècle, deux épidémies ont sévi, décimant les populations d'ormes dans le monde entier. Le champignon *Ophiostoma novo-ulmi* Brasier, ascomycète nécrotrophe de la classe des Sordariomycètes, est responsable de la seconde épidémie qui est toujours en cours. Cette espèce est dimorphique. Cette caractéristique morphologique est définie comme une interconversion réversible entre des phases levuriforme et filamenteuse, contrôlée par l'environnement. Au cours du cycle de la maladie, les deux formes semblent être utilisées pour assurer la propagation complète du champignon dans l'arbre. Cependant, les mécanismes sous-jacents à la virulence chez *O. novo-ulmi* demeurent mal connus et la relation entre dimorphisme et pathogénie n'a jamais été étudiée de manière exhaustive. Chez des espèces pathogènes fongiques modèles, également dimorphiques (*Candida albicans*, *Aspergillus nidulans*), certains facteurs environnementaux (pH, source de nutriments) et moléculaires sont connus pour influencer la transition levure-mycélium. Ces éléments, globalement conservés entre plusieurs espèces, constituent des pistes intéressantes pour appréhender le dimorphisme chez *O. novo-ulmi*.

Afin de mieux comprendre les mécanismes liés au succès des épidémies causées par *O. novo-ulmi*, cette étude se propose d'investiguer, par une approche transcriptomique à large échelle, l'impact du dimorphisme sur le développement de la MHO. L'objectif est d'identifier et de manipuler des facteurs moléculaires impliqués dans le contrôle de la transition levure-mycélium (L-M) chez *O. novo-ulmi*. Ces derniers seront utilisés comme cibles pour produire des souches mutées au niveau de ces gènes. Nous sélectionnerons des mutants pour qui la transition L-M sera défectueuse (souche bloquée en phase levuriforme ou mycélienne) afin de caractériser l'impact des mutations sur la propagation de la maladie sur des gaules d'ormes par le biais d'inoculations artificielles en conditions contrôlées. Les résultats de cette étude, qui est la première utilisant ce type d'approche, permettront ainsi de faire le lien entre dimorphisme et pathogénie chez *O. novo-ulmi* dans le cadre de la MHO.

Durant le banquet, une belle surprise attendait les invités! Nous avons eu la chance de voir la performance d'une troupe de danse orientale, *Banat el nil*, qui a su mettre de l'ambiance et réchauffer la salle avec des numéros d'une grande qualité!



*Troupe de danse orientale, Banat el nil*

Grâce à l'importante contribution de Génome Québec et des nombreux autres commanditaires, ainsi qu'à la présence de conférenciers constitués de chercheurs reconnus dans leurs domaines, les congressistes ont pu assister à un congrès de grande qualité. Nous espérons que vous avez apprécié cette édition du congrès de la SPPQ et qu'elle vous a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur ce domaine en pleine expansion qu'est la génomique.

Les membres du comité organisateur tiennent à remercier d'abord les gestionnaires du ministère des forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de Ressources naturelles Canada (RNCAN), de l'Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA), d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du Centre de recherche sur les grains (CÉROM) pour avoir permis à quelques-uns de leurs employés de travailler à l'organisation du congrès. Merci à Mme Sylvie Jean (MFFP) pour le montage du cahier de conférences. Merci à M. Gervais Pelletier (CFL) pour la prise de photos durant le congrès (dont les photos présentées dans ce rapport), aux membres du jury des deux concours W.E.-Sackston pour les meilleures présentations étudiantes, ainsi que les membres du jury du concours SPPQ<sup>180</sup> et de la bourse étudiante. Merci à Steven Kembel d'avoir donné un atelier pré-congrès portant sur l'introduction à la bioinformatique pour l'écologie microbienne. Nous voulons aussi remercier le personnel du Château Mont-Sainte-Anne et de la Station Mont-Sainte-Anne pour leur très grande collaboration.



*Le comité organisateur 2015*

*De gauche à droite : Julie Bouchard, Patrice Audy, Sylvie Rioux, Benjamin Mimee, Jessica Durand, Thomas Jeanne, Pierre-Antoine Thériault, Josyane Lamarche et Philippe Tanguay.*



## L'entrepôt de Phytoprotection est maintenant vidé!

C'est fait! Jeudi le 24 septembre 2015, les Pierre-Antoine Thériault, Pier-Olivier Carrière-Pagé, Richard Hogue et Guy Bélair se sont donné rendez-vous à l'entreposage de la revue Phytoprotection à Québec. Ces derniers avaient reçu le mandat du CA de la société de libérer entièrement l'entrepôt, de récupérer les documents financiers et de déposer le reste du contenu à la récupération. Le tout s'est effectué rondement et complété après une heure exactement. La société va ainsi économiser 1200\$ par année en frais d'entreposage. Une affaire de classée! Et des sous de récupérés!



Constatez-le par vous-même. L'entrepôt est effectivement vide!



Toutes les boîtes sont maintenant dans le camion. Richard tient fièrement une copie de la revue.

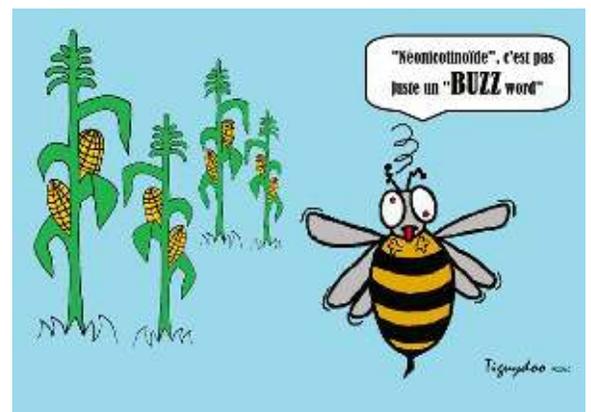


Pier-Olivier et Pierre-Antoine filent directement au centre de tri avec le chargement



## Les controversés « néonicotinoïdes »: pour en savoir d'avantage

Voici une revue des informations de différents médias québécois faisant suite à la publication d'une méta-analyse sur les néonicotinoïdes réalisée par un regroupement international de 50 chercheurs et portant sur 800 articles scientifiques. Les résultats de cette analyse seront publiés prochainement dans la revue Environment Science and Pollution Research. Le groupe publie maintenant les grandes conclusions de cette imposante revue de littérature. Mme Madeleine Chagnon fait partie des chercheurs impliqués dans cette étude.



- Pas de midi sans info, Radio-Canada, 25 juin 2014, Une étude sur les effets nocifs des insecticides sur la biodiversité : Réactions. Entrevue avec Madeleine Chagnon, professeur associée, UQAM. [http://ici.radio-canada.ca/emissions/pas\\_de\\_midi\\_sans\\_info/2013-2014/archives.asp?date=2014-06-25](http://ici.radio-canada.ca/emissions/pas_de_midi_sans_info/2013-2014/archives.asp?date=2014-06-25), cliquer sur la petite flèche rouge à droite de la bande sur laquelle défilent les différents sujets au cours de l'émission, jusqu'à 12h44.
- RDI Économie, 25 juin 2014. Reportage de Gérard Filion, entrevue avec M. Jean-Marc Bonmatin, chercheur, CNRS, France. <http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediacconsole/medianet/7111380#>
- 24|60 (24 heures en 60 minutes) à RDI, 25 juin 2014: Abeilles en danger: Entrevue avec Geneviève Labrie, chercheure au CÉROM. [www.radio-canada.ca/widgets/mediacconsole/medianet/7111399](http://www.radio-canada.ca/widgets/mediacconsole/medianet/7111399), à partir de 37 minutes
- Le Devoir, 26 juin 2014: Les pesticides néonicotinoïdes, ennemis de la biodiversité? Caroline Montpetit [www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/411896/un-rapport-accablant-pour-les-pesticides-neonicotinoïdes](http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/411896/un-rapport-accablant-pour-les-pesticides-neonicotinoïdes)
- Le Soleil, 26 juin 2014: Les néonicotinoïdes, pas seulement une plaie pour les abeilles. Jean-François Cliche. [www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/science/201406/25/01-4778873-les-neonicotinoïdes-pas-seulement-une-plaie-pour-les-abeilles.php](http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/science/201406/25/01-4778873-les-neonicotinoïdes-pas-seulement-une-plaie-pour-les-abeilles.php)
- La Terre de chez nous, 26 juin 2014: Les pesticides soulèvent de nouvelles inquiétudes. Julie Mercier. [www.laterre.ca/cultures/les-pesticides-soulevent-de-nouvelles-inquietudes/](http://www.laterre.ca/cultures/les-pesticides-soulevent-de-nouvelles-inquietudes/)



## Les collections sortent du placard!

### La collection de champignons des arbres du Québec, intrigante!

Saviez-vous qu'au Québec il existe une collection spécialisée sur les champignons qui poussent sur les arbres? Certains, les champignons pathogènes, rendent les arbres malades, alors que d'autres, les champignons saprotrophes, participent à la décomposition des arbres morts et ainsi au bon fonctionnement des écosystèmes forestiers.

Cette mystérieuse collection appelée la Collection de champignons des arbres du Québec se cache à la Direction de la protection des forêts. Une collection fondée en 1972, regroupant plus de 8 000 champignons échantillonnés aux quatre coins de la province et au-delà. Témoins d'un passé où des pionniers en mycologie se sont intéressés au monde complexe et mystérieux des champignons forestiers au Québec, le plus ancien spécimen date de 1911 et fut récolté par le père Léas Sirard, spécialiste des polypores. Au fil des ans, ce sont les efforts des techniciens et techniciennes en protection des forêts qui ont contribué à l'enrichissement de la collection ainsi qu'au public qui, par curiosité ou par désir de connaissance, ont envoyé leurs spécimens pour identification. De champignons typiques que nous sommes habitués d'observer en forêt en passant par les taches des feuilles, la collection comprend une grande diversité d'espèces. Elle compte plus de 200 espèces allant de minuscules spécimens comme les fructifications du chancre scléroderrien, causé par le champignon *Gremmeniella abietina*, qui mesure quelques millimètres, à d'autres de taille impressionnante comme le ganoderme plat (*Ganoderma applanatum*) qui mesure 50 cm de largeur. Elle est composée particulièrement de champignons pathogènes qu'il importe de connaître afin de suivre leurs répartitions et leur impact sur l'état de santé de nos forêts. D'une utilité primordiale, elle nous permet d'approfondir nos connaissances sur la répartition des maladies des arbres au Québec, de valider nos identifications au laboratoire de diagnostic, de présenter des expositions pour l'éducation du grand public et la formation d'étudiants des secteurs collégiale et universitaire. Les échantillons soigneusement conservés contribuent à l'avancement de la science par le biais de plusieurs collaborations avec des chercheurs et étudiants de par le monde. Certains des plus anciens spécimens nous éclairent, par l'étude de leur ADN, sur l'origine et la propagation d'importantes maladies des arbres au Québec causées par des champignons pathogènes exotiques.

## **Une collection qui joue à la chaise musicale!**

Chaque échantillon destiné à la collection est séché et conservé dans un petit sac hermétique, puis disposé dans des tiroirs. À l'intérieur de ceux-ci se trouvent les précieuses informations reliées au champignon : date et endroit de la récolte, nom de l'espèce en latin et en français, nom du collecteur et numéro reliant l'échantillon à une base de données informatisée. Le plus grand défi demeure la classification, car elle est en constante évolution et tire maintenant profit des nouvelles technologies. Ainsi, l'étude de l'ADN permet de rectifier certains classements. Ces changements de noms nécessitent souvent une réorganisation des tiroirs pour refléter les avancées dans le domaine mycologique.

## **Une identification de pointe!**

La collection possède une valeur scientifique importante qui permet des identifications d'une grande précision. Recherche littéraire, étude du cycle de la maladie, clé d'identification, observation de la morphologie des spores au microscope, analyse ADN et une équipe extraordinaire, sont le secret du laboratoire de diagnostic du Service de la gestion des ravageurs forestiers.

## **Les maladies des arbres façonnent le paysage**

En observant les arbres autour de vous, vous serez à même de voir à quel point les champignons font partie intégrante du paysage forestier. Nous avons tous pu constater, parfois avec désarroi ou étonnement, qu'un arbre était malade. Qui n'a pas déjà observé les taches noires sur les feuilles des érables argenté ou les nodules noirs le long des branches d'un cerisier ? Savez-vous de quels champignons il s'agit ?

## **Des bibittes au Complexe scientifique?**

Tout le monde sait que le Québec regorge de bibittes. Mais saviez-vous que le gouvernement du Québec possède également sa collection officielle d'insectes ?

Située au Complexe scientifique, la Collection d'insectes du Québec (CIQ) a été constituée au début des années soixante-dix par la fusion des collections respectives du ministère des Affaires culturelles, du ministère de l'Agriculture et du ministère des Forêts. Conservée et administrée au départ par la Direction de la protection des forêts, la collection connaît, depuis 1999, un nouvel essor grâce au partenariat avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

## **À quoi ça sert?**

La CIQ est d'abord et avant tout un précieux outil de référence pour les entomologistes du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et du MAPAQ. C'est la base sur laquelle repose l'identification des insectes qui ravagent les forêts et les productions agricoles du Québec. Jumelée aux outils tels que les loupes binoculaires et les clés taxonomiques, elle permet la validation des identifications. Ainsi, sans cette collection, poser un diagnostic entomologique précis et rapide serait difficile. De plus, elle représente une richesse scientifique et historique inestimable. Composée de plus de 6 900 espèces différentes qui totalisent 156 774 spécimens récoltés depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, c'est une encyclopédie qui nous renseigne sur l'évolution des insectes et sur la diversité entomologique retrouvée au Québec, dont elle est représentative. Elle est notamment le témoin du déplacement vers le nord de l'aire de répartition de certaines espèces en raison du réchauffement du climat. En conservant les traces de fluctuations des populations d'insectes, elle nous instruit aussi sur les perturbations importantes du milieu naturel, comme les épidémies, les feux de forêt ou encore sur les perturbations anthropiques.

La CIQ est également utilisée à des fins éducatives et scientifiques auprès d'une large clientèle. Du centre de formation professionnelle Fierbourg à l'université de Harvard, en passant par le Salon de la forêt et les célébrations du mois de l'arbre, on y a recours pour étudier une panoplie de phénomènes naturels, pour parfaire nos connaissances, ou simplement pour satisfaire notre curiosité! En outre, elle a contribué à de nombreuses publications scientifiques au fil des années.

## Date de tombée du prochain numéro du bulletin de la SPPQ

### Comment ça marche?

Chaque année, elle s'enrichit de centaines de nouveaux spécimens récoltés principalement par les techniciens forestiers et agricoles. Ils sont acheminés vers la collection via les laboratoires du MFFP et du MAPAQ. Depuis quelques années, on a même recours au séquençage de l'ADN pour les identifications laborieuses ou simplement impossibles à effectuer par taxonomie classique. Une fois épinglés, identifiés et séchés, les insectes sont conservés dans des tiroirs entomologiques et les renseignements relatifs à leur capture (lieu, date, échantillonneur, etc.) sont compilés dans une base de données. Sans cette information, l'insecte perd sa valeur scientifique. Au fil des années, les supports servant à compiler les données ont évolué, mais tous ces renseignements ont été précieusement conservés. La Collection d'insectes du Québec, c'est un trésor d'archives sur notre histoire naturelle, c'est notre patrimoine!

Jessica Durand,  
*Technicienne de la faune*  
Marie-Chantal Émond  
*Technicienne de la faune*

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Direction de la protection des forêts  
Service de la gestion des ravageurs forestiers



Envoyez-nous vos textes, vos annonces ou vos suggestions au plus tard le **23 mars 2016** à :

Guy Bélair : [guy.belair@agr.gc.ca](mailto:guy.belair@agr.gc.ca) ou

Agathe Vialle: [agathe.vialle@biopterre.com](mailto:agathe.vialle@biopterre.com)



## **CAHIER SPECIAL**



Société de protection des plantes du Québec  
Quebec Society for the Protection of Plants

### **Procès-verbal de la 107<sup>e</sup> assemblée générale annuelle**

**Date :** 18 juin 2015 de 7h30 à 9h30

**Endroit :** Hôtel Château Mont-Sainte-Anne, Salle Les Chutes  
500, boul. du Beau Pré, Beaupré (Québec)

## **1. Ouverture de l'assemblée par la présidente**

La présidente Sylvie Rioux déclare l'assemblée ouverte à 7h10 en présence d'environ 19 membres. Il y a eu une annonce à quelques reprises au cours du congrès pour indiquer que la réunion débiterait à 7h00 afin de pouvoir aborder tous les points à l'ordre du jour.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est lu par Sylvie Rioux. Elle ajoute au point varia une discussion concernant le plan stratégique de la Société Canadienne de Phytopathologie. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claude Guertin et secondée par Julie Bouchard.

## **3. Adoption du procès-verbal de la 106<sup>e</sup> assemblée générale annuelle**

Le procès-verbal de la 106<sup>e</sup> assemblée annuelle qui a eu lieu à St-Marc-sur-Richelieu le 11 juin 2014 a été envoyé aux membres pour la présente assemblée générale annuelle et comme la plupart des membres en ont fait la lecture, il n'est pas relu à l'assemblée avec l'acceptation de tous les membres présents. Le procès-verbal de la 106<sup>e</sup> assemblée générale annuelle est adopté sur une proposition de Richard Hogue et appuyé par Anne-Frédérique Gendron St-Marseille.

## **4. Affaires découlant du procès-verbal**

Au point 9 du procès-verbal de la dernière assemblée générale (Rapport du comité de nomenclature), on proposait d'envoyer une lettre à Monsieur Jacques Surprenant afin que Jean Denis Brisson puisse avoir accès à la bibliothèque d'AAC à Québec pour poursuivre ses travaux. Cela n'a pas été fait car Jean Denis a eu accès à une autre base de données et que le besoin n'était plus là.

Pour ce qui est de notre adhésion à la FSHEQ, nous sommes devenus membres afin de pouvoir bénéficier du programme d'assurance responsabilité au coût d'environ 126\$ par année. Sylvie fait part aux membres des rabais auxquelles ils sont éligibles.

## **5. Rapport de la présidente**

La présidente fait la lecture de son rapport (Annexe A). Au cours de la lecture, des applaudissements sont faits pour remercier Benjamin Mimee dans son implication pour le site Web et au comité organisateur du congrès 2015. Dans le rapport, Sylvie souligne les points culminants de la dernière année et y remercie les diverses personnes qui ont contribué aux activités de la SPPQ. Elle précise à la fin de sa lecture que nous sommes actuellement 77 membres.

## **6. Rapport du trésorier (états financiers, politique de placements, vérificateurs)**

Les deux comptabilités (Société et Phytoprotection) ont été unifiées au cours de la dernière année. Richard Hogue et Pierre-Antoine Thériault ont mis en œuvre le plan de transition. La partie la plus cruciale a été de gérer les deux placements de la revue : un de 70 000\$US et un autre de 23 000\$. Cela a soulevé le fait que la Société n'avait pas de politique de placement. Une politique a donc été établie en accord avec les membres du CA et elle sera présentée au point 16 de la présente assemblée (Propositions de changements aux règlements). En résumé, tous les placements doivent être garantis dont une part encaissable à terme, une part encaissable en tout temps et une autre part lié au marché et qualifiés de socialement responsables. En résumé, l'argent a été transféré dans deux fonds chez Épargne Placement Québec : Épargne Flexi-Plus et un placement à taux progressif et enfin le placement sociétaire a été placé chez Desjardins.

Pierre-Antoine présente la mission comptable de 2013 (Annexe B). Celles de 2014 et de 2015 seront présentées l'an prochain. Le revenu le plus important provient du congrès.

En 2013 et 2014, nous avons payé des frais de pénalités à Érudit dus au manque d'article, ce qui a augmenté les dépenses de la revue. On a donc statué sur le nombre d'articles à huit afin d'éviter ces frais, mais depuis, on reçoit davantage d'articles. Nous payons actuellement des frais d'entreposage pour les copies papier en surplus et les archives de *Phytoprotection*. Nous avons comme objectif à court terme d'éliminer cette dépense d'environ 1200\$ en vidant cet entrepôt et en fermant notre compte avec cette compagnie. Guy mentionne qu'il désire récupérer certaines revues dans les archives de l'entrepôt de *Phytoprotection* afin de faire une mosaïque.

Deux résolutions sont présentées :

Que les membres acceptent de ne pas faire un audit par une firme comptable.

En revanche, que nous nommions deux vérificateurs internes et les noms de Jean Denis Brisson et Gérard Gilbert sont proposés.

Danielle Bernier propose l'adoption de ces résolutions. Cette proposition est secondée par Benjamin Mimee et acceptée à l'unanimité.

## **7. Rapport du rédacteur en chef de *Phytoprotection***

Claude Guertin nous fait la lecture de son rapport (Annexe C).

## **8. Rapport du comité de nomenclature**

Jean Denis Brisson n'est pas présent. Sylvie mentionne qu'il poursuit ses recherches de nouvelles mentions afin de mettre à jour le livre Noms des maladies des plantes au Canada.

## **9. Rapport du comité organisateur du congrès 2014**

Sylvie présente son rapport du congrès 2014 (Annexe D)

## **10. Rapport du comité de promotion et de recrutement**

Anne-Frédérique présente le rapport (Annexe E). Les points saillants sont que la firme Révolusoft a obtenu le contrat pour la conceptualisation du site Web. Benjamin a beaucoup contribué à apporter les modifications nécessaires au site Web. Sylvie sollicite l'aide des membres pour la mise en page ainsi que la traduction qui reste à faire. Guy demande si un budget pourrait être disponible. Thomas Jeanne indique qu'il peut faire une partie du travail avec ses logiciels. Enfin, Danielle Bernier suggère de faire appel à une école de graphisme à titre de projet pour un étudiant.

Pour ce qui est de la page Facebook, nous sommes actuellement à 2122 « J'aime ». Pier-Olivier alimente la page avec des nouvelles du congrès.

Julie Bouchard a préparé un document Power Point visant à promouvoir la SPPQ dans les différentes universités. Sam Chauvette a présenté le document dans trois cours à l'Université Laval, Valérie Gravel à McGill. Anne-Frédérique mentionne qu'elle fera la présentation à l'Université de Montréal et que des étudiants du laboratoire de Benjamin la feront à l'Université de Sherbrooke. La banderole publicitaire de la Société sera remise à Claude Guertin pour affichage à l'Institut Armand Frappier. Sam propose de refaire la présentation en janvier à l'Université Laval afin de la faire coïncider avec la période de renouvellement des adhésions.

Le concours SPPQ 180 secondes a suscité un bel intérêt de la part des étudiants et les vidéos proposées étaient d'excellente qualité.

## **11. Rapport du comité de la bourse étudiante**

Benjamin mentionne que le concours s'est très bien déroulé et qu'ils ont reçu 9 candidatures. Il remercie les membres du jury qui sont applaudis par l'assemblée.

## **12. Rapport du comité des futurs congrès (congrès 2016, 2017)**

Sylvie Rioux lit le rapport sur les futurs congrès (Annexe F). En 2016, le congrès sera conjoint avec la Société d'Entomologie du Québec. Sylvie Rioux et Pierre-Antoine Thériault sont membres du comité organisateur et elle vérifiera l'intérêt auprès des membres présents pour participer à l'organisation. Agathe Vialle, Danielle Bernier et Hervé Van der Heyden démontrent leur intérêt.

Pour 2017, le laps de temps sera court avec le congrès de 2016 si le congrès est tenu en juin. Il faut rapidement mettre sur pied le comité organisateur. Valérie Gravel mentionne la possibilité d'organiser le congrès à McGill avec Suha Jabaji comme co-organisatrice.

## **13. Rapport du comité des résolutions**

Le comité des résolutions était formé de Julie Bouchard et de Sylvie Rioux. Julie fait la lecture du rapport (Annexe G).

Le rapport est accepté sur une proposition de Guy Bélair et appuyé par Pierre-Antoine Thériault.

## **14. Bulletin Échos Phytosanitaires**

Deux bulletins ont été publiés au cours de la dernière année. L'objectif est de deux autres parutions pour la prochaine année. Guy Bélair sollicite des articles d'intérêt de la part des membres.

## **15. Fondation SPPQ**

Julie nous fait la lecture de son rapport (Annexe H).

Pierre-Antoine mentionne qu'un montant de 10 000\$ a été placé dans la bourse lorsque nous avons récupéré les placements de *Phytoprotection*. L'an prochain nous aurons environ 22 000\$. L'objectif est de générer les montants annuels requis pour la bourse et les concours.

## 16. Propositions de changements aux règlements de la SPPQ

Sylvie présente la proposition de changement aux règlements (Annexe I).

On demande s'il y a des questions.

Richard Hogue demande s'il y a possibilité pour un membre de faire parvenir son vote autrement que de façon électronique.

Comme c'est écrit actuellement dans le document, il n'y a pas cette possibilité. Claude Guertin mentionne que cette procédure n'est pas dans le but de remplacer les AGA.

Guillaume Bilodeau demande que le vote soit envoyé à nouveau dans le cas d'un problème technique. La réponse est que si tel était le cas, le vote sera repris.

On mentionne que si la présidente ou le président doit trancher, elle ou il n'a pas droit de vote.

Richard Hogue demande si la procédure est anonyme, Benjamin mentionne que les membres ne voient pas qui a voté, seules les personnes qui font la comptabilité des votes peuvent le voir.

Voici les différents points des **modifications proposées aux règlements de la SPPQ** :

### Point A. Ajout de l'article sur le vote électronique

Benjamin Mimee propose la modification, Guy Bélair seconde. Adopté à l'unanimité.

### Point B. Modifications en lien avec l'ajout de l'article sur le vote électronique : à l'Article (8b) 9b

Claude Guertin propose la modification, Pierre-Antoine seconde. Adopté à l'unanimité.

### Point C. Ajout du règlement sur la politique de placements

Benjamin demande si la Fondation est un placement? A-t-on un risque nul? Est-ce un placement garanti? Si le marché subit une grosse correction, est-ce que le montant dans le fond risque de baisser? On propose de changer risque «nul» par risque «minime» pour ne pas être en contradiction.

Thomas Jeanne demande s'il y a une si grande différence entre les placements encaissable en tout temps et à terme? Pierre-Antoine indique que le placement à terme est de 10 ans, mais le taux se bonifie à chaque année.

Claude Guertin mentionne que nous devrions indiquer « Les rendements visés seront annoncés par le trésorier à chaque année » au lieu d'indiquer les taux dans le règlement, ce qui apporterait à modifier le règlement chaque fois que des variations importantes de marché sont observées.

Pierre-Antoine propose l'acceptation de la proposition modifiée, ce qui est secondé par Guy Bélair. Accepté à l'unanimité.

### Point D. Autres modifications proposées

Julie demande l'adoption de la modification (point 6.4) du règlement, ce qui est secondée par Danielle Bernier. Accepté à l'unanimité.

Ceci clos ce point et la mise à jour du règlement sera faite par Sylvie Rioux et disponible sous peu pour les membres.

## 17. Rapport du Comité de présentation des candidats et élection du nouveau CA

Claude Guertin, président d'élection, présente les postes à combler. Il s'agit de la vice-présidence, du secrétaire et de trois directeurs.

La secrétaire mentionne qu'aucune candidature n'a été reçue.

Sylvie Rioux devient présidente sortante et Julie Bouchard passe au poste de présidente.

Par poste :

**Vice-présidence** : Claude Guertin propose Benjamin Mimee, Guy Bélair propose Valérie Gravel. Valérie refuse, Benjamin accepte, ce qui libère un poste de directeur.

**Secrétaire** : Claude Guertin propose Vicky Toussaint. Personne d'autre n'est proposé ou volontaire. Vicky accepte et maintient le poste de secrétaire pour les deux prochaines années.

**Directeurs** : Anne Vanasse, Guy Bélair et Jean Denis Brisson terminent leur mandat et le poste de Benjamin vient de se libérer, donc il y a quatre postes à combler. Benjamin Mimee propose Valérie Gravel et Hervé Van der Heyden, Philippe Tanguay propose Josyane Lamarche, Danielle Bernier propose Thomas Jeanne, Sylvie Rioux propose Guy Bélair, Anne Vanasse et Sam Chauvette.

Sam Chauvette refuse, Anne a mentionné à Sylvie Rioux qu'elle acceptait de poursuivre, Guy accepte, Thomas refuse mais mentionne qu'il est disponible pour aider, Josyane accepte, Hervé accepte, Valérie accepte. Six personnes ont accepté et quatre postes sont disponibles. Il y a élection et le poste de 1 an (remplacement de Benjamin Mimee) sera décidé au sein du CA. Le vote est secret. Le président d'élection récolte les votes et fait le décompte avec son comité.

Suite au vote, sont élus : Valérie Gravel, Hervé Van der Heyden, Josyane Lamarche et Guy Bélair.

Donc le conseil d'administration pour 2015-2016 est formé de :

Présidente : Julie Bouchard

Présidente sortante : Sylvie Rioux

Vice-président : Benjamin Mimee

Trésorier : Pierre-Antoine Thériault (2014)

Secrétaire : Vicky Toussaint (2015)

Directeurs et directrices : (un des postes de 2015 aura un mandat d'un an et ce sera décidé au CA au cours de la prochaine année)

Pier-Olivier Carrière-Pagé (2014)

Guy Bélair (2015),

Valérie Gravel (2015)

Hervé Van der Heyden (2015)

Josyane Lamarche (2015)

Directrice étudiante : Anne-Frédérique Gendron St-Marseille (2014)

Rédacteur en chef de *Phytoprotection* : Claude Guertin

Webmestre : Jean-François Lanoue

### **18. Présentation des nouveaux membres de la SPPQ**

On demande aux nouveaux membres présents au congrès de se présenter. À tour de rôle se présentent Lucie Kablan, André-Anne Durand, Amélie Bergeron, Martin Laforest et Maryse Gendron.

Les nouveaux membres sont acceptés sur une proposition de Guy Bélair appuyée par Benjamin Mimee.

### **19. Varia**

Plan stratégique de la Société canadienne de Phytopathologie

Sylvie a reçu une liste de questions de la Société canadienne de Phytopathologie qui désire avoir l'avis de la SPPQ. Sylvie croit qu'il est essentiel que ce soit les membres qui se prononcent et c'est pourquoi elle présente ce point à l'AGA. Elle pose donc les questions aux membres. Elle enverra le rapport qui sera ajouté à ce procès-verbal (Annexe J).

### **20. Clôture de l'assemblée**

La présidente Sylvie Rioux clôture l'assemblée à 9h25.

Guy Bélair propose la levée de l'assemblée, ce qui est secondée par Benjamin Mimee.

Sylvie Rioux, agronome-phytopathologiste  
Présidente de la SPPQ  
Québec, 18 juin 2015

Vicky Toussaint, Ph.D.  
Secrétaire de la SPPQ  
Québec, 18 juin 2015

**Annexe B**  
**Mission d'examen 2013**

Voici les résultats financiers pour l'année 2013 :

**SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC**

**PRODUITS ET CHARGES**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

(non audité)

Page 3

	2013	2012
<b>PRODUITS</b>		
Inscriptions au congrès	14 055 \$	8 180 \$
Subventions et commandites - congrès	6 943	3 740
Abonnements	4 650	5 345
Dons	1 368	1 119
Intérêts	369	62
Ventes de volumes	110	253
Bourse - Fondation Rêverie	<u>—</u>	<u>22 000</u>
	<u>27 495</u>	<u>40 699</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais de congrès	14 211	10 994
Honoraires	4 541	3 850
Bourse étudiante	1 300	1 300
Dons - Fonds de dotation	1 288	899
Fournitures de bureau et papeterie	446	84
Coût des ventes de volumes	117	30
Taxes et permis	34	—
Bourse - Fondation Rêverie	—	22 000
Dons de livres	—	9 328
Intérêts et frais bancaires	<u>774</u>	<u>686</u>
	<u>22 711</u>	<u>49 171</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) D'EXPLOITATION</b>	<b>4 784</b>	<b>(8 472)</b>
<b>REVUE PHYTOPROTECTION (annexe A)</b>	<b><u>(5 392)</u></b>	<b><u>(16 606)</u></b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u>(608) \$</u></b>	<b><u>(25 078) \$</u></b>

Les inscriptions et les commandites du congrès représentent 76% des revenus de la SPPQ. Viennent ensuite les revenus provenant de l'adhésion des membres (17% des revenus). Les frais de congrès représentent 63% des dépenses et les honoraires pour la réalisation de l'examen de mission par la firme comptable représentent 20 % des dépenses. Les activités générales de la SPPQ ont produit un excédent de 4784 \$ en 2013. Par contre la revue Phytoprotection a généré une perte de 5392 \$. Au total la SPPQ accuse une perte de 608 \$ pour l'année 2013.

## **Annexe C**

### **Rapport Phytoprotection**

Il reste toujours quelques ajustements à faire avec l'application en ligne des articles scientifiques. La migration vers le nouveau site n'est pas encore parfaite, mais on espère pouvoir le rendre complètement fonctionnel dans les prochaines semaines. Selon le devis, huit articles doivent être publiés pour l'année 2015. Si tout se passe comme prévu, nous ne devrions pas avoir de problème à atteindre ce nombre. Nous avons reçu depuis avril 2015, 5 nouveaux articles qui pour certains sont déjà en évaluation et d'autres qui le seront très prochainement.

Actuellement, deux articles sont en ligne pour le numéro 95 de Phytoprotection, trois sont chez l'éditeur (Érudit) et paraîtront prochainement et un est en révision linguistique. Nous avons actuellement huit articles en révision.

Nous recevons plusieurs articles de l'étranger. Cependant, il semble y avoir un retour des auteurs locaux. Souhaitons qu'il ne s'agisse pas d'un artéfact, mais bien d'un retour et un intérêt des membres de la SPPQ pour leur revue scientifique.

Finalement, un comité devrait être formé afin de faire un bilan des activités de la revue Phytoprotection. L'objectif sera de définir des actions qui devraient être prises afin de sonder les membres de la SPPQ pour cet outil de diffusion et de définir des actions pour en assurer la pérennité.

Claude Guertin

16 juin 2015

## Annexe I

### Modifications proposées aux règlements de la SPPQ lors de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2015

- A. **Ajout de l'article sur le vote électronique au point 5 suite à l'article 4 - Assemblées. Les articles 5, 6, 7 et 8 actuels seront numérotés 6, 7, 8 et 9.** L'objectif du vote électronique est de pouvoir consulter les membres de la société plus rapidement tout en rejoignant un plus grand nombre de membres. Le vote électronique peut être utilisé afin de consulter les membres sur une question requérant un vote à l'AGA tel que défini dans les règlements de la société ou pour toute autre question jugée pertinente par le Conseil d'administration. Les points normalement débattus et votés en AGA continueront de l'être si les délais ne sont pas limitants. Les résultats d'un vote électronique équivalent à un vote tenu en personne et ont donc la même valeur décisionnelle. Le Conseil d'administration peut aussi utiliser cette procédure afin d'adopter des motions sans qu'une rencontre extraordinaire ne soit nécessaire.

#### ARTICLE 5. PROCÉDURES DE SCRUTIN ÉLECTRONIQUE

##### 5.1 Demande d'un vote électronique

Toute demande de vote électronique par un membre doit être acheminée par courrier ou par courriel au président de la Société. Ce dernier fait préalablement approuver cette demande par le Conseil d'administration avant de procéder.

##### 5.2 Responsable du scrutin et de la procédure

Le responsable du scrutin est le président de la Société. Il s'adjoint les services du trésorier ou, en cas d'impossibilité, d'un autre membre du Conseil d'administration.

##### 5.3 Annonce de la tenue du scrutin et procédure

Le président de la Société expédie à tous les membres en règles l'annonce du scrutin par voie électronique. Cette annonce donne la proposition qui fait l'objet du vote, la date de fermeture du scrutin et les instructions pour le vote. Le vote se déroule dans la zone sécurisée du site Internet de la société et chaque membre n'a droit qu'à un vote.

##### 5.4 Durée du scrutin

La durée du scrutin pour les propositions de changements aux règlements nécessite une période de 30 jours. Pour les autres questions (consultations), un délai de dix (10) jours est accordé pour le vote.

##### 5.5 Tenue des échanges et questions

La période entre l'annonce du scrutin et la fermeture du vote permet aux membres votants d'échanger entre eux ou de formuler des questions. Bien que les échanges particuliers puissent avoir lieu entre les membres, on leur demande d'énoncer et de faire parvenir à tous les membres les questions et commentaires qui sont en lien avec la proposition via le forum de discussion associé au scrutin électronique.

##### 5.6 Dépôt des votes et fermeture du scrutin

Le vote de chaque membre est recueilli sur le site web et les résultats sont transmis aux deux personnes responsables du scrutin.

Bien que le vote puisse être acheminé en tout temps à partir de l'annonce du scrutin, on suggère aux membres de retenir leur vote pour profiter des échanges entre les membres.

Aucun vote ne sera accepté après la fermeture du scrutin fixée lors de l'annonce.

## Résultat du scrutin

Le résultat du vote est communiqué par courriel à tous les membres dans un délai raisonnable.

Le communiqué doit comprendre les éléments suivants :

Énoncé de la demande : la proposition clairement formulée et le ou les proposant(s)

Date de l'annonce du scrutin

Résultat du scrutin. Nombre de : Pour / Contre / Abstention

En cas d'égalité des votes *Pour* et *Contre*, le président a droit à un vote prépondérant. Les propositions de changements de règlements, quant à elles, doivent être approuvées par les deux-tiers des membres ayant voté tel que stipulé à l'article 9b.

## B. Modifications en lien avec l'ajout de l'article sur le vote électronique : à l'Article (8b) 9b :

Règlement actuel :

b) Toute proposition de changement aux règlements doit être acceptée par le Conseil d'administration, **puis transmise au secrétaire qui la fait parvenir** aux membres au moins trente jours avant la tenue de l'assemblée générale. Toute proposition doit être débattue en assemblée générale et approuvée par les deux-tiers des membres **présents**.

Règlement proposé :

b) Toute proposition de changement aux règlements doit être acceptée par le Conseil d'administration. **Pour un vote à l'assemblée générale, les propositions d'amendement doivent être transmises** aux membres au moins trente (30) jours avant la tenue de cette assemblée. **Dans le cas de propositions d'amendement soumises à un vote électronique, les membres ont trente (30) jours pour se prononcer.** Toute proposition, **qu'elle soit débattue en assemblée générale ou lors d'un vote électronique**, doit être approuvée par les deux-tiers des membres **ayant voté**.

## C. Ajout du règlement sur la politique de placements à l'article (5.6) 6.6. Les articles actuels (5.6) 6.6 et (5.7) 6.7 seront numérotés 6.7 et 6.8 respectivement.

### 6.6 Politique de placements

#### Objectifs de placements

Les placements de la SPPQ doivent comporter un risque nul de perte de capital. Ils doivent donc tous être des placements garantis. Les placements liés aux marchés doivent être des investissements socialement responsables. Une grande part du capital investi doit être encaissable à court terme. Le rendement visé est de 1,0 à 2,0 % par année. Le capital est placé à intérêts composés.

#### Stratégies de placements et l'allocation de portefeuille

20 – 35 % Placements garantis encaissables en tout temps

50 – 65 % Placements garantis à terme

10 – 20 % Placements garantis liés aux marchés - socialement responsablesD. **Autres modifications proposées : à l'Article (6.1)**

### 7.1 Dirigeants autorisés à signer :

Règlement actuel :

Les membres du Conseil d'administration autorisés à signer sont les quatre administrateurs déterminés à l'article 2.5. Tout document requérant un endossement officiel de la Société est jugé comme ayant été dûment signé s'il porte la signature reconnue de deux de n'importe lequel des administrateurs incluant normalement le président.

Règlement proposé :

Les membres du Conseil d'administration autorisés à signer sont les quatre administrateurs déterminés à l'article 2.5. **Hormis l'article 6.4**, tout document requérant un endossement officiel de la Société est jugé comme ayant été dûment signé s'il porte la signature reconnue de deux de n'importe lequel des administrateurs incluant normalement le président.

L'article (5.4) 6.4 est le suivant :

#### **5.4 Effets bancaires**

Tous les chèques, billets et autres effets bancaires de la Société sont signés par deux personnes désignées à cette fin par le Conseil d'administration. Les fonds de la Société doivent être placés dans une succursale de n'importe quelle banque à charte canadienne ou caisse populaire.